



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14543>

Département(s) de publication : **78, 92, 95**

Annonce n° **24-14543**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville du Pecq

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21780481400010

**Ville** : Le pecq

**Code postal** : 78230

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 78, 92, 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

[ConsultationsOrganisme&org=a4m](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Maïté Eftassiou

**Adresse mail du contact** : Urba3@ville-lepecq.org

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et aux articles L2141-7 à L2141-10 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 04/03/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** 1-Prix des prestations 40.00 % 1.1 Prix notés au regard du prix forfaitaire relatif à la maintenance préventive 20.00 % 1.2 Prix notés au regard du BPU 20.00 % 2-Valeur technique/60 Cette valeur est appréciée à partir des différents éléments que le candidat a présentés dans le mémoire technique, remis à l'appui de son offre : - 2.1. Les moyens humains : interlocuteur dédié à la ville, bureau d'études, encadrement et équipes qui seront amenés à travailler sur la ville pour chacun des types de prestations (préventives et curatives). /15 - 2.2 Les moyens matériels : l'outillage, le matériel et l'équipement technique que le prestataire mettra effectivement à disposition pour l'exécution en toute sécurité des prestations. /10 - 2.3 L'organisation : méthodologie d'intervention, procédés d'exécution, présentation de modèles de rapports (rapport d'exploitation annuel, rapport suite aux opérations de curage, compte-rendu d'intervention d'urgence, rapport d'inspection télévisée avec analyse type APS). /25 - 2.4 Qualité des équipements hydrauliques que le candidat mettra en oeuvre jugées d'après les fiches techniques fournies /10

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Entretien de l'ensemble des réseaux d'assainissement des bâtiments communaux et des terrains attenants (parvis, cours, abords...).

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90480000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne : l'entretien de l'ensemble des réseaux d'assainissement des bâtiments communaux et des terrains attenants (parvis, cours, abords...). Le marché est, pour la partie entretien préventif un marché ordinaire et, pour la partie entretien curatif, un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il sera conclu avec un seul opérateur économique. Ce marché comprend : - Une partie forfaitaire relative à la maintenance préventive, - Une partie à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum, relative à la maintenance corrective. Les bons de commandes seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Pour sa partie « entretien curatif » à bons de commande, le montant maximum est défini pour la période initiale comme suit : 20 000 euro(s) Le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction. Sur l'ensemble de sa durée, les dépenses liées au présent marché seront inférieures au seuil des procédures formalisées.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Ville du Pecq

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent obligatoirement soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) - versions du 1er avril 2019 disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). La fourniture du DUME ne dispense pas les candidats de fournir les informations relatives à leurs capacités décrites ci-dessus. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si,

pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. La transmission par voie électronique des plis est obligatoire. Les modalités de transmission par voie électronique est détaillée dans le règlement de consultation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.maximilien.fr>  
Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2024**